

Les présidents des parlements de la région des Grands lacs en conclave au Rwanda

Source APALes présidents des Parlements de la région des Grands lacs, une zone en proie à des conflits, ont, dans le cadre de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs (CIRGL), entamé mercredi une rencontre de quatre jours à Kigali, la capitale rwandaise. L'objectif de la rencontre est de créer un Forum régional pour discuter, entre autres aspects, de la paix et la sécurité dans la région.

La rencontre, qui a réuni onze parlementaires en provenance des Etats membres de la CIRGL, se déroule au Rwanda dans les locaux du Parlement, à Kigali, sous la présidence du président du Sénat du Rwanda, Dr Vicente Biruta, et de la secrétaire exécutive de la CIRGL, l'ambassadrice Liberate Mulamula. Elle comprend également une délégation de niveau en provenance des parlements nationaux des Etats membres, du Secrétariat de la CIRGL, des consultants et des Parlementaires européens pour l'Afrique (AWEPA). La CIRGL regroupe Angola, le Burundi, le Congo-Brazzaville, le Kenya, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie. Dans son allocution d'ouverture, Dr Biruta a déclaré qu'il était temps que les Parlements impliqués dans la situation de conflit actuelle et dans la recherche d'une solution durable aux défis, de la paix durable, la stabilité et du développement socio-économique et politique de la région. Il a par ailleurs souligné que le Forum régional des parlements a été la meilleure plate-forme de discussion et de diffusion de diverses questions régionales, ajoutant qu'une fois lancé, celui-ci va se pencher sur de nombreux aspects, y compris la paix et la sécurité, dans la mesure où nous avons tous commencé à venir et à travailler ensemble pour une solution commune à nos problèmes. Selon la présidente du Parlement rwandais, M. Mukantabana Rose, le nouveau dispositif va créer une occasion rare pour les parlements de se rencontrer, de faire le plaidoyer et le suivi des questions, tout en étant assuré que des accords sont signés et mis en œuvre. Les présidents des Parlements de la région doivent, entre autres, examiner et adopter l'accord de l'instance, l'élection des membres du bureau, sélectionner le siège du secrétariat pour le Forum et le mécanisme de contribution financière des parlements. La cérémonie officielle de signature de l'accord pour la création du Forum est prévue jeudi. Celle-ci découle de la Déclaration de Nairobi de 2006 par les dirigeants de la région lors de la signature du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs.